Compte rendu de la réunion exceptionnelle du 20 Juin 2025

Réaménagement de la place Notre-Dame-du-Mont

1. Objet de la réunion et rappel du contexte

La Présidente du CIQ a ouvert la séance en rappelant les raisons de cette réunion exceptionnelle, à savoir :

- Informer les habitants de la situation actuelle concernant le réaménagement de la place.
- Contester l'extension récente d'une terrasse sur l'espace public, en contradiction avec les décisions issues des ateliers participatifs de septembre et octobre 2022.

Elle rappelle que des documents sur l'historique du projet ont été transmis en amont. Le CIQ a adressé plusieurs courriers à la mairie, mairie d'arrondissement ainsi qu'aux différents élues ayant participés aux ateliers citoyens de septembre et octobre 2022 soulignant que

- Le projet actuellement mis en œuvre ne respecte pas les conclusions du **scénario 3** validé lors de la concertation d'octobre 2022.
- L'extension de la terrasse devant la pharmacie (commerce "La Triplette") empiète sur un espace public censé être réservé aux **habitants, enfants, personnes âgées et PMR**.
- Cet espace est le seul de la place encore **ombragé**, grâce à deux arbres, et devait être préservé.
- Cette décision est également **contradictoire** avec la volonté municipale de créer des **espaces de fraîcheur non-marchands**.

---

2. Réponse de la mairie d'arrondissement

Comme prévu, **Pauline Delage**, élue de notre quartier, était présente.

Elle a annoncé que :

- **La terrasse litigieuse sera remise en conformité avec le plan initial**, et l'espace public sera **restitué à compter du 3 juillet 2025**.
- Le commerce concerné devra **retirer son extension**, rendant ainsi possible le réaménagement piéton du parvis de l'église.

---

3. Demandes du CIQ et prochaines étapes

Le CIQ, tout en saluant cette avancée, a exprimé plusieurs attentes :

- **Installation rapide de mobilier urbain tactique** dès cet été pour **sanctuariser l'espace annexé qui va être libéré** en attendant la poursuite des travaux.
- L'élue a précisé que des **jardinières seront posées le 12 juillet** pour délimiter définitivement la terrasse.

Le CIQ insiste sur la nécessité de :

- Mettre en valeur et à disposition cet espace public dès cet été.
- **Prévoir des aménagements adaptés aux fortes chaleurs** (mobilier d'ombre, bancs, accès sécurisé. , jeux d'enfants..).vegetaliser….

---

4. Avancement du projet global et calendrier prévisionnel

Pauline Delage a rappelé les étapes à venir :

- Des **travaux de consolidation** en pied d'immeuble sont nécessaires avant la poursuite du projet. Ils concernent la voie pompier qui fait aussi office de passage piéton.
  → **Durée estimée : 4 mois** (date de début non précisée).
- D'autres aménagements prévus :
  - Libération de la **station de taxi** et retrait des **plots** autour.
  - Déplacement du **camion-pizza** le long de la rue.
  - **Création de stationnements vélos** et motos dur le côté pair la place.
  - **Fermeture occasionnelle** de l'accès entre la rue de Lodi et la rue de la Loubière une fois ces aménagements effectués en attendnat la fermeture définitive.(date non précisée)
  - Des **occupations temporaires et ludiques** de la place sont envisagées, sans fermeture permanente à ce stade.

---

5. Position du CIQ et demandes complémentaires

Le CIQ regrette :

- Le **manque d'information préalable** concernant les changements apportés au projet (extension des terrasses, modification de l'usage initial de l'espace).
- Une **dérive vers la marchandisation de l'espace public**, au détriment des habitants.

Cette situation nuit à la **confiance** entre les habitants et les autorités locales.

Demande :

- Un **suivi rigoureux** des engagements pris.il y a maintenant plus de 3 ans
- Une **communication claire et régulière** sur chaque étape du projet, conformément à la démarche de concertation engagée depuis 2022.

La réunion est clôturée dans un esprit de vigilance active et déterminée. Le CIQ reste pleinement mobilisé pour veiller au respect des engagements, pour que cet espace public demeure au service des habitants. Un espace pensé pour les enfants, les personnes âgées, ceux qui ne peuvent ou ne veulent consommer, un espace réellement partagé, vivant et apaisé.

LE RESPECT ET LA RESTITUTION D'UNE PARTIE DE L'ESPACE PUBLIC SUR LE PLATEAU RESTE UNE DES PREOCUATIONS MAJEURE DES ADHERENTS ET SYMPATISANT DU CIQ